

# Le harcèlement en ligne de mire

Brigitte GERARD

En 2016, l'Institut Sainte-Marie de Châtelet<sup>1</sup> faisait face à un grave cas de harcèlement. A l'époque, la décision avait été d'exclure définitivement l'élève harceleur. Était-ce toutefois la bonne solution ? L'école, sceptique, est entrée en réflexion sur cette question et une partie des enseignants ont, depuis, été formés à la prévention et à la lutte contre le harcèlement.

« Une exclusion définitive du harceleur lui laisse en réalité le champ libre pour continuer dans d'autres écoles », remarque **Fabienne SVALDI**, directrice de l'établissement. Suite à ce constat, elle a contacté l'Université de Paix<sup>2</sup> dans l'optique de proposer à son équipe éducative une formation sur le harcèlement. Elle y a participé, avec un agent PMS, les éducateurs et une partie des professeurs. La formation débutait par une partie théorique sur le harcèlement et se poursuivait par la présentation, via des jeux de rôle, d'activités à organiser en classe avec les élèves, afin de développer l'empathie, la collaboration, le respect... L'une d'elle prévoit, par exemple, de coller dans le dos des élèves une étiquette avec un trait de caractère, positif ou négatif. Ils doivent ensuite former des équipes sur base des étiquettes et, par la force des choses, celui qui a un trait de caractère très négatif n'est pas choisi. Une autre animation est intitulée « la ligne » : une ligne est tracée au sol et, dans un premier temps, l'animateur propose aux élèves qui ont un chien, par exemple, de passer la ligne... Petit à petit, on en arrive à d'autres propositions : doivent passer la ligne ceux dont on s'est moqué quand ils étaient petits ou ceux qui se sont déjà moqués de quelqu'un... Ces activités interpellantes ne sont en fait que le prélude à un débriefing, moment crucial de la démarche, auquel a



Le 6 février dernier, la Reine Mathilde était en visite à l'Institut Sainte-Marie pour y découvrir les actions menées contre le harcèlement.

également été formée l'équipe éducative. « Lors de ces activités, il y a toujours deux animateurs et un observateur. Celui-ci repère les élèves qui prennent le leadership, ceux qui se laissent faire, qui ne disent rien, qui sont susceptibles d'être harcelés... Lors du débriefing, on demande aux jeunes comment ils se sont sentis pendant l'activité, quels ont été leurs sentiments... »

## Pas de sanction

La prévention est, certes, essentielle mais en cas de harcèlement avéré, il faut aussi pouvoir réagir. L'école utilise alors la méthode « No blame », qui ne sanctionne pas le harceleur. « Des professeurs de notre cellule « harcèlement » rencontrent la victime. Ils lui demandent de citer des personnes dans l'école en qui elle a confiance, puis des élèves de sa classe qui n'interviennent pas pour l'aider. Et enfin, de nommer le harceleur. Ces quelques personnes sont rassemblées ensuite, sans la victime. Un adulte leur explique que tel élève ne se sent pas bien et qu'il a besoin d'eux pour aller mieux. Il leur demande alors de s'engager à faire quelque chose pour l'aider pendant une semaine ou

deux. Même le harceleur prend un engagement ! L'idée est de ne pas le pointer du doigt mais de faire en sorte qu'il se sente important. Au 1<sup>er</sup> degré, on est intervenu 2-3 fois avec cette méthode et, en général, le harceleur se dénonce et explique qu'il ne se rendait pas compte du mal qu'il faisait. » Cette technique détricote l'effet de groupe et isole le harceleur, ce qui fait disparaître le phénomène en tant que tel.

L'école propose surtout ces activités au 1<sup>er</sup> degré car, dans les années supérieures, l'impact semble moins important. Dans l'ensemble, F. SVALDI constate une amélioration du climat de l'école grâce à ces animations. « Dans les classes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>, les élèves sont plus solidaires, il y a moins de moqueries, c'est plus serein, une certaine empathie s'est créée et il n'y a plus eu de cas de harcèlement grave. Mais est-ce réellement dû à tout ça ? Ce n'est pas parce qu'on met en place toutes ces activités que l'école est à l'abri d'un nouveau cas ! » ■

1. [www.ismchatelet.be](http://www.ismchatelet.be)

2. [www.universitedepaix.org](http://www.universitedepaix.org)

Un projet à faire connaître ?  
redaction@entrees-libres.be